



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 104224

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conditions dans lesquelles les élèves infirmiers ont la possibilité de poursuivre leurs études en médecine. En effet, devant la pénurie actuelle de candidats à la profession de médecins, ne paraît-il pas souhaitable de faciliter les conditions d'accessibilité des élèves infirmiers à la formation médicale afin de profiter de leur expérience acquise sur le terrain ? Il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104224

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9760